

**C'est l'heure du BILAN !**



**11 | 25 ANS**

**Quand vos projets  
deviennent possibles**



**Coordination**



Fédération  
Maine & Loire  
Mayenne



**Partenaire**



PREFECTURE  
DE MAINE-ET-LOIRE



# Quand vos projets deviennent possibles

11 | 25 ANS

## UN BILAN, POURQUOI ?

La Caisse d'allocations familiales de Maine-et-Loire a soutenu votre projet à travers le dispositif Permis d'agir. Ce bilan est, pour vous, l'occasion de raconter ce que vous avez fait, vécu et appris au travers de votre action

Nous souhaitons un bilan de votre action afin de contrôler :

- l'utilisation pertinente des fonds qui vous ont été alloués
- la cohérence de l'action déposée et le projet réalisé

Les éléments de ce bilan permettront la valorisation de votre projet à travers les réseaux de communication : réseaux sociaux, site web et différents événements web du dispositif.

C'est pourquoi, nous vous demandons de nous envoyer :

- le bilan ci-dessous complété**
- le récapitulatif des factures acquittées (voir p.6)**
- le budget réalisé (voir p.7 / modèles de bilan réalisé)**
- 3 photos au minimum**
- les supports vidéos réalisés (facultatif)
- les outils de communication réalisés (affiche, flyer...) (facultatif)
- les liens vers les sites web et réseaux sociaux réalisés (facultatif)
- Tout autre document illustrant votre projet (facultatif)

Cela permettra d'illustrer les textes sur les supports de communication du dispositif. cela rendra plus vivant les écrits.

Ce bilan doit être complété conjointement entre

- le.s participant.es
- la structure partenaire et/ou la personne référente.

Envoyez votre bilan et les pièces jointes par mail :

[contact@permisdagir-caf49.fr](mailto:contact@permisdagir-caf49.fr)

Nous vous rappelons également la nécessité d'apposer le logo du dispositif Permis d'Agir et celui de la Caf de Maine-et-Loire, lors de toute communication écrite, orale ou électronique auprès du grand public, de vos partenaires ou de professionnels en lien avec votre projet.

[Télécharger le logo ici](#)

*La certification des informations transmises engage la responsabilité du gestionnaire. « Les informations figurant sur le présent dossier pourront faire l'objet d'une vérification effectuée sur place par l'un de nos contrôleurs spécialisés ou par demande de pièces. L'ensemble des données chiffrées doit donc pouvoir être justifié lors d'un contrôle. »*

Consultez [la Politique de protection des données personnelles \(p.8\)](#)

Ce document peut être rempli électroniquement avec Acrobat.

<b>NOM DU PROJET</b>	
----------------------	--

LA STRUCTURE PARTENAIRE (obligatoire)		
<b>NOM de la structure</b>	<b>N° siret ou SIREN</b>	
<b>NOM et Prénom du Président de l'association ou du Maire pour une structure municipale</b>		
<b>Tél.</b>	<b>Mail</b>	
<b>Adresse</b>	<b>Code Postal</b>	<b>Ville</b>
<input type="checkbox"/> <b>Voulez-vous recevoir les informations liées au dispositif Permis d'agir ?</b>		

LA PERSONNE RÉFÉRENTE		
<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	
<b>Qualification / Fonction</b>	<b>Structure</b>	
<b>Tél.</b>	<b>Mail</b>	
<b>Adresse</b>	<b>Code Postal</b>	<b>Ville</b>
<input type="checkbox"/> <b>Voulez-vous recevoir les informations liées au dispositif Permis d'agir ?</b>		



# Quand vos projets deviennent possibles

11 | 25 ANS

NOM DU PROJET	
---------------	--

## IDENTIFICATION DES PARTICIPANT.E.S - 1 FICHE PAR JEUNE à dupliquer si nécessaire

NOM		Prénom
Age	Tél.	Mail
<input type="checkbox"/> Voulez-vous recevoir les informations liées au dispositif Permis d'agir ?		

## IDENTIFICATION DES PARTICIPANT.E.S - 1 FICHE PAR JEUNE à dupliquer si nécessaire

NOM		Prénom
Age	Tél.	Mail
<input type="checkbox"/> Voulez-vous recevoir les informations liées au dispositif Permis d'agir ?		

## IDENTIFICATION DES PARTICIPANT.E.S - 1 FICHE PAR JEUNE à dupliquer si nécessaire

NOM		Prénom
Age	Tél.	Mail
<input type="checkbox"/> Voulez-vous recevoir les informations liées au dispositif Permis d'agir ?		

## IDENTIFICATION DES PARTICIPANT.E.S - 1 FICHE PAR JEUNE à dupliquer si nécessaire

NOM		Prénom
Age	Tél.	Mail
<input type="checkbox"/> Voulez-vous recevoir les informations liées au dispositif Permis d'agir ?		

## IDENTIFICATION DES PARTICIPANT.E.S - 1 FICHE PAR JEUNE à dupliquer si nécessaire

NOM		Prénom
Age	Tél.	Mail
<input type="checkbox"/> Voulez-vous recevoir les informations liées au dispositif Permis d'agir ?		

## IDENTIFICATION DES PARTICIPANT.E.S - 1 FICHE PAR JEUNE à dupliquer si nécessaire

NOM		Prénom
Age	Tél.	Mail
<input type="checkbox"/> Voulez-vous recevoir les informations liées au dispositif Permis d'agir ?		



# Quand vos projets deviennent **possibles**

11 | 25 ANS

NOM  
DU PROJET

## 1. DÉCRIVEZ CE QUE VOUS AVEZ FAIT PENDANT VOTRE ACTION. (PRÉPARATION, DÉROULEMENT)

## 2. QUEL PUBLIC A ÉTÉ CONCERNÉ PAR VOTRE PROJET ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)

- VOUS-MÊMES (PORTEURS)     LES JEUNES DE LA COMMUNE
- LES HABITANTS                       AUTRES (PRÉCISEZ) :

## 3. RACONTEZ UN BON MOMENT QUI RÉSUMERAIT CE QUE AVEZ VÉCU PENDANT VOTRE ACTION, AINSI QU'UNE DIFFICULTÉ QUE VOUS AURIEZ RENCONTRÉE.



# Quand vos projets deviennent **possibles**

11 | 25 ANS

NOM  
DU PROJET

## 4. EXPLIQUEZ CE QUE VOUS AVEZ APPRIS AU TRAVERS DE VOTRE ACTION. (SAVOIRS TECHNIQUES, RELATIONNELS, CONNAISSANCES)

## 5. ENTRE CE QUE VOUS AVIEZ PRÉVU ET LA FAÇON DONT VOTRE ACTION S'EST PASSÉE, Y A T'IL DES CHOSES QUI VOUS ONT SURPRISES ?

Signature.s de.s  
participant.e.s

Signature.s  
du représentant  
de la structure partenaire  
et/ou de la personne référente



<b>NOM DU PROJET</b>	
----------------------	--

### MODÈLE DE BUDGET RÉALISÉ

DÉPENSES LIÉES À L'ACTION* (précisez chaque libellé)	MONTANT - €	RECETTES	MONTANT - €
<b>1. Achat de matériel</b>		<b>1. Ressources propres / Autofinancement</b>	
		- Apport Personnel	
		- recettes / ventes	
		- autres produits (sponsors ? )	
		- apports de l'association	
<b>2. Locations</b>		<b>2. Subventions reçues</b>	
		- Communes ou communautés de communes (à détailler)	
		- Caf de Maine-et-Loire	
<b>3. Transports, Hébergement</b>			
		<b>3. Autres financements</b>	
<b>4. Documentation</b>			
		<b>4. Parrainage en nature (à préciser)</b>	
<b>5. Communication</b> <i>ex. flyer, affiche,...</i>			
		<b>5. Valorisations municipales et autres</b> / à remplir avec la personne référente si besoin (à préciser)	
<b>6. Prestations de service</b> <i>ex. Intervenant...</i>		- mise à disposition de matériel	
		- mise à disposition de salle	
<b>7. Assurances, Taxes</b>		- Autre	
		- Temps d'accompagnement	
<b>9. Autres</b>			H
			H
			H
<b>10. Dépenses réalisées par des Partenaires</b> <i>ex. parrainage en nature</i>			H
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>Aide en nature</b>		<b>Bénévolat</b>	
<b>Mise à disposition gratuite de biens et prestations</b>		<b>Prestations en nature</b>	
<b>Personnel bénévole</b>		<b>Dons en nature</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	

\* Les charges de personnel de l'accompagnateur des jeunes ne sont pas à indiquer dans le budget prévisionnel du projet.



## Politique de protection des données personnelles

Dans le cadre de Permis d'Agir, dispositif départemental de la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire, cette dernière et ses coordinateurs, la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de Maine-et-Loire et Mayenne et les CEMEA Pays de Loire, en qualité de responsables de traitement, sont susceptibles de collecter et traiter des données à caractère personnel vous concernant.

La Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire est attachée au respect des règles de protection de la vie privée des participants au dispositif Permis d'Agir. L'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement général sur la Protection des données (Règlement UE 2016/679) désigné par « RGPD ».

Afin de veiller à la bonne application de ces règles, la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire a désigné un délégué à la protection des données qui est le relais privilégié de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL). La Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire met également en œuvre les procédures internes adéquates afin de sensibiliser ses employés et d'assurer le respect de ces règles au sein de son organisation.

### Quels sont les engagements de la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire en matière de protection des données personnelles ?

La Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire s'engage à garantir un niveau de protection élevé des données personnelles des participants au dispositif Permis d'Agir et de toute autre personne dont elle traite les données personnelles.

La Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire s'engage à respecter la réglementation applicable à l'ensemble des traitements de données personnelles qu'elle met en œuvre. Plus particulièrement, la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire s'engage notamment à respecter les principes suivants :

- vos données personnelles sont traitées de manière licite, loyale et transparente (licéité, loyauté, transparence) ;
- vos données personnelles sont collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne sont pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités (limitation des finalités) ;
- vos données personnelles sont conservées de manière adéquate, pertinente et sont limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (minimisation des données) ;
- vos données personnelles sont exactes, tenues à jour et toutes les mesures raisonnables sont prises pour que les données inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, soient effacées ou rectifiées sans tarder (exactitude).
- La Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque inhérent à ses opérations de traitement, répondre aux exigences réglementaires et protéger les droits et les données des personnes concernées dès la conception des opérations de traitement.

Enfin, la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire s'engage à respecter tout autre principe s'imposant au regard de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, et plus précisément concernant les droits conférés aux personnes concernées, les durées de conservation des données personnelles ainsi que les obligations relatives aux transferts transfrontaliers de données personnelles.

### À quoi servent les données susceptibles d'être collectées par la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire ?

#### Moyens de collecte de vos données

Dans le cadre de nos relations, vous êtes susceptibles de nous communiquer vos données personnelles par différents moyens et notamment en remplissant le dossier de participation au dispositif Permis d'agir, lors de votre navigation sur notre site internet [permisdagir-caf49.fr](http://permisdagir-caf49.fr), lors d'une souscription à une newsletter, lorsque vous publiez des commentaires sur nos pages de réseaux sociaux, lorsque vous établissez tout contact avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire ou lorsque vous nous transmettez de toute autre manière vos données personnelles.

#### Finalités de traitements et bases juridiques

La finalité est notamment, et sans que cette liste soit exhaustive, de faire bénéficier les participants (jeunes, structures partenaires, personne référente...) de l'ensemble des services ou prestations disponibles sur [permisdagir-caf49.fr](http://permisdagir-caf49.fr) (newsletter...), de faciliter l'accomplissement des formalités administratives nécessaires au traitement de vos demandes, d'entrer en contact avec les participants pour divers sujets.

La Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire traite vos informations aux fins décrites dans les présentes règles et conformément aux fondements juridiques suivants :

- avec votre consentement afin de traiter vos informations à des fins spécifiques, et vous êtes libre de revenir sur votre consentement à tout moment ;
- aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la Caisse d'Allocations Familiales

#### Combien de temps vos données sont-elles conservées ?

La Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire s'engage à conserver vos données personnelles pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont traitées. De plus, la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire conserve vos données personnelles conformément aux durées de conservation imposées par les lois applicables en vigueur.

Ces durées de conservation sont définies en fonction des finalités de traitement mis en œuvre par la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire et tiennent notamment compte des dispositions légales applicables imposant une durée de conservation précise pour certaines catégories de données, des éventuels délais de prescription applicables ainsi que des recommandations de la CNIL concernant certaines catégories de traitements de données.

### Qui est susceptible d'accéder à vos données personnelles ?

#### Destinataires de vos données

Les données collectées dans le cadre du dispositif Permis d'Agir, sont susceptibles d'être communiquées au personnel habilité de la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire, aux coordinateurs du dispositif, la Fédération des Centres sociaux et socioculturels Maine-et-Loire et Mayenne et les CEMEA Pays de Loire, à ses partenaires ou à ses prestataires de services annexes, dans le cadre de l'accomplissement de tout ou partie des services. Nous vous rappelons que dans ce cadre, la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire demande à ses prestataires de mettre en place des mesures strictes de confidentialité et de protection de ces données. Par ailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire peut être tenue de fournir des informations personnelles aux autorités publiques françaises ou étrangères habilitées.

#### Transferts de données hors de l'Union européenne

Certains des destinataires mentionnés ci-dessus sont susceptibles d'être établis en dehors de l'Union européenne et d'avoir accès à tout ou partie des informations personnelles collectées par la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire en raison d'une habilitation légale spécifique.

Dans ce cadre, la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire s'engage à garantir la protection de vos données conformément aux règles les plus strictes notamment à travers la signature, au cas par cas, de clauses contractuelles basées sur le modèle de la Commission européenne, ou tout autre mécanisme conforme au RGPD, dès lors que vos données personnelles sont traitées par un prestataire en dehors de l'Espace économique européen et dont le pays n'est pas considéré par la Commission Européenne comme assurant un niveau de protection adéquat.

#### Comment exercer vos droits ?

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous pouvez, à tout moment, exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression des données vous concernant ainsi que vos droits de limitation et d'opposition au traitement et à la portabilité de vos données personnelles.

En outre, vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel post mortem.

Par ailleurs, toute personne mineure au moment de la collecte de ses données personnelles peut en obtenir l'effacement dans les meilleurs délais.

Ces droits s'exercent par courrier à l'adresse suivante :

PERMIS D'AGIR | Fédération des centres sociaux et socio-culturels 49-53  
85 boulevard Gemaine Tillon 49100 ANGERS  
[contact@permisdagir-caf49.fr](mailto:contact@permisdagir-caf49.fr)

Dans ce cadre, nous vous prions de bien vouloir accompagner votre demande des éléments nécessaires à votre identification (nom, prénom, email) ainsi que toute autre information nécessaire à la confirmation de votre identité.

Vous disposez également d'un droit de recours auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés en cas de violation de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

#### Données personnelles concernant les mineurs

La Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire ne collecte ni ne traite de données personnelles relatives aux enfants de moins de 16 ans sans accord préalable des parents ou titulaires de la responsabilité parentale à l'égard de l'enfant.

Si des données personnelles concernant des enfants sont collectées via le site internet, les applications de Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire, les parents ou titulaires de l'exercice de l'autorité parentale ont la possibilité de s'y opposer en nous contactant à l'adresse :

PERMIS D'AGIR | Fédération des centres sociaux et socio-culturels 49-53  
85 boulevard Gemaine Tillon 49100 ANGERS  
[contact@permisdagir-caf49.fr](mailto:contact@permisdagir-caf49.fr)

Par ailleurs, comme énoncé ci-dessus, l'enfant mineur au moment de la collecte de ses données personnelles peut en obtenir l'effacement dans les meilleurs délais.

#### Modifications

La Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire se réserve le droit d'adapter la politique de protection des données personnelles et s'engage à vous informer sur son site internet [permisdagir-caf49.fr](http://permisdagir-caf49.fr) des changements ou compléments.